



**Rapport de la commission des pétitions et des grâces
au Grand Conseil**
concernant
**une pétition acceptée lors de la Session des jeunes,
"Introduction d'une période hebdomadaire d'éducation
civique sur l'actualité "**

(Du 13 janvier 2015)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. INTRODUCTION

Lors de ses séances des 9 décembre 2014 et 13 janvier 2015 pour l'adoption de son rapport, la commission des pétitions et des grâces (ci-après: la CPG) a examiné la pétition acceptée lors de la Session des jeunes du 11 septembre 2014, intitulée "Introduction d'une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité" (ci-après: la pétition).

M^{me} Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, cheffe du DEF, a assisté à la première séance de la commission à ce sujet.

Lors de cette première séance, la commission a également reçu M^{me} Thérèse Laubscher, représentante des signataires de la pétition.

Composition de la commission

Présidente:	M ^{me}	Sylvie Fassbind-Ducommun, socialiste
Vice-président:	M.	André Obrist, libéral-radical
Rapporteur:	M.	Daniel Huguenin-Dumittan, socialiste
Membres:	M.	Jean-Daniel Ribaux, socialiste
	M.	Jean-Bernard Wälti, libéral-radical
	M.	Alain Gerber, libéral-radical
	M ^{me}	Mary-Claude Fallet, libéral-radical
	M ^{me}	Gabrielle Würgler, Verts
	M.	Olivier Forel, POP-SOL
	M.	Marc Schaefroth, UDC
	M.	Lucas Fatton, UDC

2. PETITION

Le 11 septembre 2014, les jeunes parlementaires de la Session des jeunes ont accepté la pétition suivante, par 81 voix contre 19, et 15 abstentions:

Pétition "Introduction d'une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité"

Il faudrait insérer une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité, afin de sensibiliser les jeunes aux problématiques actuelles.

Le but principal serait de préparer et promouvoir le vote auprès des jeunes.

Les cours seraient non notés et comprendraient l'actualité mondiale ainsi que les votations actuelles en Suisse.

Première signataire: Bahia Mokeddem.

Autres signataires: Thérèse Laubscher, Danaé Bregnard, Saruga Thanasingam et Alexandre Cattin.

Cette pétition a été transmise à la commission des pétitions et des grâces par le bureau du Grand Conseil, par courrier du 30 septembre 2014.

3. TRAITEMENT DE LA PETITION PAR LA COMMISSION

La CPG s'est penchée avec intérêt sur le sujet soulevé par les pétitionnaires en matière d'éducation civique liée à l'actualité. Elle est de l'avis que ce sujet rejoint, pour une certaine part, les préoccupations soulevées dans la pétition "Une journée de civisme actif pour toutes les classes du canton". Néanmoins, elle a exprimé le désir d'entendre la représentante des pétitionnaires afin de bien saisir les motivations qui ont prévalu au dépôt de cette pétition.

3.1. Audition d'une représentante des pétitionnaires

Une représentante des pétitionnaires s'est exprimée sur les motivations d'une telle démarche. La proposition ainsi émise consiste en l'organisation d'une leçon hebdomadaire d'informations et d'échanges sur des sujets ayant trait à l'actualité du moment. Cette organisation devrait être d'accès volontaire, sans notation, et menée par un enseignant dont le rôle est de conduire une réflexion générale et neutre sur des sujets d'actualité.

3.2. Avis du Conseil d'Etat

Si le Conseil d'Etat comprend la démarche des pétitionnaires, il ne partage pas les propositions d'interventions émises. Il rappelle une nouvelle fois que, dans le cadre du MCC¹, il est prévu de traiter des sujets liés au civisme, à l'actualité et à l'histoire "politique" de notre pays. Selon son point de vue, les mesures proposées font déjà partie du programme et il serait superflu et coûteux d'ajouter une leçon supplémentaire dans les programmes.

3.3. Avis de la commission

Après avoir écouté la représentante des pétitionnaires et M^{me} Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, cheffe du DEF, la CPG décide d'entrer en matière sur la pétition.

Au cours de la discussion qui s'en suit, si la CPG considère que les mesures proposées sont effectivement peu appropriées compte tenu du fait que la matière est déjà traitée

¹ MCC: Monde contemporain et citoyenneté.

dans le cadre du programme MCC, elle relève toutefois, comme dans le cas de la pétition "Une journée de civisme actif", la nécessité de sensibiliser le corps enseignant à ce que leur démarche, dans le cadre des leçons de MCC, couvre d'avantage les sujets d'actualité du moment en mettant au second plan les approches historiques.

Sur cette base de discussion, la CPG décide de donner suite à la pétition sous la forme d'une recommandation adressée au Conseil d'Etat, qui serait alors chargé de revoir le contenu du MCC et prévoir ainsi l'introduction libre de sujets liés à l'actualité du moment.

4. CONCLUSION

La commission se détermine donc pour donner suite à la pétition par le biais d'une recommandation adressée au Conseil d'Etat, par 9 voix et 1 abstention et propose au Grand Conseil d'adopter ladite recommandation.

Le présent rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents, le 13 janvier 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 13 janvier 2015

Au nom de la commission
des pétitions et des grâces:

La présidente,
S. FASSBIND-DUCOMMUN

Le rapporteur,
D. HUGUENIN-DUMITTAN

13 janvier 2015

Recommandation de la commission des pétitions et des grâces

Intervention du Conseil d'Etat auprès des cercles scolaires neuchâtelois pour une meilleure couverture de l'actualité dans les leçons MCC

La commission des pétitions et des grâces demande au Conseil d'Etat d'intervenir auprès des cercles scolaires du canton de Neuchâtel, afin d'inciter le corps enseignant à adapter, dans le cadre des leçons MCC, le contenu des programmes en y introduisant régulièrement des sujets et des activités pratiques en relation avec l'actualité.

Signataire: Sylvie Fassbind-Ducommun, présidente de la commission.